

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 14 septembre 2017

Compte rendu de la troisième séance ordinaire 2017 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du caucus de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Eve-Marie Préfontaine, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
David Charbonneau, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Marie-Ève Lagacé, Conseillère municipale
Sylvie Adam, Conseillère municipale
Jacques Lapensée, Comité consultatif de la famille
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier
Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont
Vincent Lottinville, Citoyen Bromontois

Les membres présents (8) à l'ouverture de la séance forment quorum et siègent sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

Le président déclare le début de la rencontre à 07h35.

Avant de débiter la rencontre, l'inspecteur Marc Tremblay prends la parole quelques minutes afin de remercier au nom du comité les conseillères mesdames Marie-Ève Lagacé et Sylvie Adam pour leur implication au sein du comité de circulation et le professionnalisme avec lequel elles ont traité les sujets discutés. Puisque mesdames Lagacé et Adam termineront leur mandat de conseillères en novembre prochain et ne se représentent pas aux prochaines élections, elles siégeaient à leur dernière rencontre du comité de circulation.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 14 septembre 2017

Il est demandé par M.Jacques Lapensée d'ajouter au varia le sujet 10.1 « Piste cyclable Compton-Violoneux »

Il est demandé par David Charbonneau d'ajouter au varia le sujet 10.2 « Vitesse rue Shefford »

Il est demandé par David Charbonneau d'ajouter au varia le sujet 10.3 « Panneaux lumineux »

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption compte rendu de la rencontre du 1^{er} juin 2017

Le compte rendu a été transmis par courriel aux membres du comité avant la rencontre afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 14 septembre 2017

4. Suivi des comptes rendus antérieurs

a) **Balises de rues - Secteur Parcours du Vieux-Village – Services TP (Réouverture EC-047)**

Lors de la rencontre du 2017-03-09 il avait été convenu de revoir ce point à l'automne afin de « prévoir la publication des informations et règlements reliés à cette problématique sur les différents bulletins et médias sociaux de la ville afin de sensibiliser les citoyens au respect des règlements ».

Ève-Marie Préfontaine se charge de transmettre la demande au département des communications de la ville.

Dossier-CLOS

b) **Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Services TP (EC-104)**

David Charbonneau a fait une demande auprès du Ministère du transport du Québec afin d'obtenir l'étude rédigée en 2014 par une firme à cet endroit. Les documents ayant été reçus en fin de rencontre, M. Charbonneau doit en prendre connaissance et fera un retour lors de la prochaine rencontre du comité de circulation.

c) **Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 – Services TP (EC-114)**

En attente... nouveau projet à venir.

d) **Signalisation piste cyclable – Services TP (EC-122)**

David Charbonneau confirme que tous les panneaux de priorité de passage blancs ont été uniformisés selon ce qui avait été convenu. Toutefois, il souligne qu'à la demande de Mme Annie Cabana, coordonnatrice sports, loisirs, parcs et sentiers quelques panneaux de priorité piétons ont été installés à sa demande (ex. Gaspé/Yamaska). Marc Tremblay mentionne qu'il y a un processus à respecter avant l'installation d'un nouveau panneau sur le territoire. Pour que le nouveau panneau soit conforme, la demande doit être soumise au comité de circulation et adopté par le conseil de ville afin de modifier la réglementation à cet effet. Ève-Marie Préfontaine doit effectuer un suivi auprès d'Annie Cabana afin d'obtenir la liste de tous les nouveaux panneaux installés. Par la suite, ces panneaux seront enlevés par le Service des travaux publics jusqu'à ce que le processus soit complété et qu'un règlement à cet effet soit adopté.

David Charbonneau mentionne qu'il n'est pas à l'aise avec l'installation de panneaux avec obligation de descendre de bicyclette tel que convenu lors de la rencontre du 2017-03-09 puisqu'il s'agit d'une obligation alors que le but est d'informer les cyclistes qu'ils doivent descendre du vélo pour obtenir une priorité de passage. Le panneau comme celui de la ville de Granby qui avait été suggéré contient trop d'informations écrites. Il serait préférable de trouver un panneau contenant un pictogramme sans trop d'écriture afin de faciliter la compréhension des usagers. Il tentera de trouver le panneau idéal d'ici le printemps prochain.

e) **Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)**

Lors des travaux de pavage du chemin Adamsville, un élargissement de la chaussée a été réalisé de sorte qu'une bande pavée de 1mètre de chaque côté des voies de circulation a été créée facilitant la circulation des cyclistes. Afin de respecter les normes, Steve Médou, directeur des Services techniques a fait une demande à l'effet que la limite de vitesse soit abaissée à 70 km/h



COMPTE RENDU

Comité de circulation – 14 septembre 2017

du boul.de l'aéroport jusqu'à la rue Messier. Marc Tremblay mentionne que lors du comité de direction du 6 septembre 2017, Catherine Nadeau, greffière et directrice du service du greffe et des services juridiques a indiqué prendre charge de cette demande. Elle ajoutera cette modification proposée par Steeve Médou aux modifications déjà en cours de la réglementation des limites de vitesse sur le territoire.

Les plaques de comptage seront installées sur le ch. Adamsville à l'automne et au printemps par le Service des travaux publics.

f) Panneau arrêt obligatoire ch. Compton – Urbanisme et Services TP (EC-154)

Le pavage a été refait sur le pont et les bollards brisés ont été remplacés. Puisque les bollards se font régulièrement casser, David Charbonneau mentionne avoir fait l'acquisition de bollards flexibles pouvant résister à plus d'un choc. Ils seront expérimentés dès l'été prochain. Actuellement, trois bollards sont installés. Le comité convient qu'il faudrait ajouter au printemps prochain des bollards supplémentaires à ceux existants afin d'augmenter la sécurité des utilisateurs.

g) Piste cyclable ch. Compton – Services TP (EC-156)

David Charbonneau mentionne qu'il y aurait trop de choses à revoir sur ce qui a été fait. Le réaménagement de la piste cyclable doit devenir un projet du Service des travaux publics 2018.

h) Stationnement rue Bleury – Service de Police (EC-167)

La réglementation municipale à cet effet a été approuvée. Le Service des travaux publics doit procéder à l'installation du panneau d'interdiction de stationner.

i) Sécurité piétonnière (Traverse de piétons boulevard de Bromont face au Edgar) – Services TP (EC-168)

*David Charbonneau confirme que le travail d'uniformisation des panneaux est complété.
Dossier-CLOS*

j) Ajout de panneaux rue des Golfeuses et des Cyclistes – Service de Police (EC-173)

*David Charbonneau confirme que les panneaux ont été installés tel que convenu. De plus, il mentionne envisager une autre base que le béton pour l'installation des prochains panneaux de ce type. (Exemple : base en plastique)
Dossier-CLOS*

k) Sécurité piste cyclable Shefford-Gaspé – Marie-Eve Lagacé (EC-177)

*David Charbonneau confirme que des bollards ont été installés à cet endroit.
Dossier-CLOS*

l) Sécurité piste cyclable Bromont-Shefford – Marie-Eve Lagacé (EC-179)

Le marquage de traverse a été effacé à l'intersection des rues Shefford et Legault puisqu'il n'était pas conforme selon les normes de Transport Québec pour ce type de configuration.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 14 septembre 2017

Marc Tremblay souligne que les feux pour piétons à l'intersection Bromont-Shefford ont été modifiés pour un mode protégé. Ce qui signifie qu'aucun mouvement de véhicule n'est permis durant la phase piétonne. Ceci accroîtra la sécurité des piétons et cyclistes à cette intersection.
Dossier-CLOS

m) Stationnement de nuit clientèle du Edgar Hyperlodge – Service de police (EC-183)

Les conseillères Sylvie Adam et Marie-Ève Lagacé ont soumis ce point au conseil de ville afin de suggérer la reprise des discussions entre le commerçant et la direction de la ville. La ville demeure ouverte aux discussions et à une collaboration avec le commerçant toutefois, il revient au commerçant de relancer la ville pour discussion. Le commerçant doit collaborer à trouver une solution au problème de stationnement.

Dossier-CLOS

n) Stationnement dangereux sur la rue du Violoneux face à la résidence Bromont – Travaux publics (EC-184)

Les affiches seront installées par le Service des travaux publics (tel que convenu lors de la rencontre du 2017-06-01) suite à l'adoption du règlement en Octobre 2017.

o) Sécurité chemin des Carrières suite au pavage de la chaussée – Travaux publics (EC-187)

Les membres du comité conviennent qu'il y a une bonne visibilité sur le ch. de Gaspé. Le Service des travaux publics ajoutera un panneau avisant de la présence de piétons avant l'intersection ch. de Gaspé/ch. des Carrières.

p) Réouverture EC-157, rue Matane, bruit et vitesse relié aux clients du Brouemont – Service de police

Concernant la vitesse, une étude de circulation a eu lieu sur une période de quatre jours soit du 2017-06-01 au 2017-06-05 sur la rue de Montmorency. Aucune problématique de vitesse n'est ressortie de l'étude. De plus, une attention spéciale a été transmise aux policiers sans aucun retour de problématique. Le comité convient qu'aucun changement n'est nécessaire. Marc Tremblay fera un retour au demandeur soit Mme Diane Perron.

Dossier-CLOS

q) Vitesse dans la courbe rue des Lilas / des Amandiers (EC-189) – Travaux publics

Une étude de circulation a eu lieu sur une période de six jours soit du 2017-06-08 au 2017-06-14 sur la rue des Lilas (à la sortie de la courbe). Aucune problématique de vitesse n'est ressortie de l'étude. Le comité convient qu'aucun changement n'est nécessaire. David Charbonneau fera un retour au demandeur.

Marc Tremblay informe le comité que dorénavant, lorsqu'une plainte de vitesse sera transmise directement au Service de police, le policier se déplacera afin de rencontrer le demandeur. Ce qui permettra d'obtenir des explications claires et précises afin de bien comprendre la demande. De plus, la remorque radar sera utilisée à l'endroit problématique.

Dossier-CLOS

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 14 septembre 2017

r) Circulation de camions lourds rue Adamsville (EC-190) – Service de police

Marc Tremblay réitère que le service de police rencontrera le demandeur afin de lui expliquer la réglementation sur les véhicules lourds en vigueur.

Dossier-CLOS

s) Stationnement ch. du Lac-Gale (EC-191) – Travaux publics

Marc Tremblay mentionne qu'après avoir demandé une attention spéciale aux policiers, aucune problématique n'a été remarquée. Le comité convient qu'aucun changement n'est nécessaire.

Dossier-CLOS

t) Vitesse rue Shefford près du CNCB et Domaine du boisé (EC-83) – Travaux publics

Ève-Marie Préfontaine doit faire une demande auprès du directeur général de la ville M. Éric Sévigny afin d'obtenir un suivi de la résolution du conseil de ville ayant eu lieu lors de la séance du 2017-06-19 visant une demande de la ville au Ministère du transport de réduire la vitesse sur la route 241.

5. Traverse piétons Bromont / Papineau (EC-192) – Service de police

Bonne visibilité sur le boul.de Bromont et l'endroit est sécuritaire. Le comité convient qu'aucun changement n'est recommandé. David Charbonneau fera un retour au demandeur.

Dossier-CLOS

6. Atténuation de vitesse chemin de Lotbinière (EC-193) – Service de police

Le comité convient d'attendre que la chaussée soit pavée avant de procéder à une étude de circulation. Marc Tremblay fera un retour au demandeur.

7. Atténuation de vitesse chemin Paquette (EC-194) – Travaux publics

Après analyse de la situation, la vitesse a lieu sur le ch.Belval et non Paquette. Les automobilistes parcourent une courte distance seulement sur le ch.Paquette afin de rejoindre le ch.Belval. La limite de vitesse a déjà été abaissée sur le ch.Belval d'où semble provenir la problématique. Aussi, il n'y a qu'une seule résidence sur ce tronçon et elle est construite loin du chemin. Le comité convient qu'aucun changement n'est recommandé.

Dossier-CLOS

8. Interdiction de stationner rue de Bagot (EC-195) – Travaux publics

Il s'agit d'une rue privée à partir du développement Blanc sur vert. Pour la partie de rue appartenant à la ville, le stationnement dans les rues doit demeurer autorisé pour les résidents. Aucune problématique remarquée par le Service de police. Le comité convient qu'aucun changement n'est recommandé. David Charbonneau fera un retour un demandeur.

Dossier-CLOS

9. Interdiction de stationner rue Champlain (près de Laviolette) (EC-196) – Travaux publics

Aucune problématique remarquée par le Service de police. Le comité convient qu'aucun changement n'est recommandé. David Charbonneau fera un retour au demandeur.

Dossier-CLOS

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 14 septembre 2017

10. Varia

10.1 Piste cyclable Compton-Violoneux

M. Jacques Lapensée souligne que le tronçon de la piste cyclable traversant la rue Compton face à la rue du Violoneux est peu visible à partir de la rue. Il a discuté de cette problématique avec Mme Annie Cabana afin de faire augmenter l'affichage à cet endroit.

10.2 Vitesse rue Shefford

Sujet discuté par le comité à maintes reprises. La voie de circulation est sous l'emprise du MTQ qui refuse d'abaisser la limite de vitesse face à la garderie. (Réf. Point EC-119)

10.3 Panneaux lumineux

Marc Tremblay mentionne que deux nouveaux panneaux lumineux indiquant la vitesse (comme celui installé face au CNCB) seront installés sur le territoire aux fins de sensibilisation. Le premier sera installé sur le ch.de Granby en entrant dans la zone de 50 km/h en direction Sud vers la rue Shefford. Le second sera installé sur la rue Shefford près de la garderie en direction Est vers le village.

10.4 Lettre Direction générale (EC-197)

Suite aux plusieurs demandes soumises au comité de circulation concernant la signalisation ainsi que les limitations de vitesse sur la voie publique, le comité est d'avis que le Service technique de la ville ou une firme privé devrait s'assurer que ces éléments soient inclus lors de présentation de nouveaux projets ou de modification sur une rue. Ces derniers possédant les connaissances et compétences pour interpréter les différentes normes et règles à considérer.

Aussi, le comité propose qu'une évaluation de chaque accès aux pistes cyclables soit effectuée afin d'ajuster la signalisation actuelle. De plus, le comité suggère que la ville procède à une analyse des traverses pour piéton afin d'établir s'il y a lieu d'ajouter des priorités pour piéton sécuritaires (ex. avec avancée de béton) sur le territoire. Selon les conclusions de l'analyse, il va de soi que la ville devra prévoir allouer un budget suffisant pour l'exécution de ces travaux.

Le comité a désigné Mme Ève-Marie Préfontaine pou rédiger une lettre à cet effet qui sera soumise à la direction générale de la ville.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 7 décembre 2017 à 07h30.

12. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 10h15.

Sonia Larochelle, Secrétaire